

1ER MAI / BOUCHERIE AU TGI DE PARIS

« Bourgeois prenez garde aux pauvres et aux fous, à la haine que vous fermez sous les verrous,
Bourgeois, keufs, juges tremblez ! »

Ce jeudi 5 mai 2023, comparaissaient au TGI les derniers déferés des manifestations du 1er mai. Les flics et le Parquet ont eu à nouveau les yeux plus grands que le ventre et peinent à écluser leurs engeôlés à force de vouloir à la fois prolonger les GAV et utiliser la comparution immédiate pour faire du chantage aux empreintes. Par manque de temps pour faire passer tout le monde en comparution immédiate, le parquet a renvoyé les audiences au mardi 9 mai. Restait donc à savoir si, en attente de la comparution, ils seraient libres, sous contrôle judiciaire ou en détention.

Les inculpés sont passés à huis-clos, devant le JDL (juge des détentions et de la liberté) qui statuait sur le sort qui serait le leur d'ici l'audience de mardi. Un juge particulièrement aux ordres du Parquet d'après les avocats, qui en a aussitôt fait la démonstration en envoyant, comme c'est souvent le cas dans ces procédures dégueulasses dites de « comparution préalable », en détention provisoire 5 des 6 prévenus qui lui sont tombés sous la main, le sixième étant sorti avec un contrôle judiciaire. Une sale manière de prolonger des GAV en faisant passer gratos le temps d'enfermement de 48h à une semaine (3 jours ouvrés maximum à partir du JLD sinon ils sont libérés, mais week-end prolongé aidant, cette fois on arrive à 4 jours de détention supplémentaire).

La veille, l'écrasante majorité des affaires liées aux manifestations de lundi n'avait rien donné. Les manifestants sont sortis libres avec peu de contrôles judiciaires. Et ce malgré un chantage aux empreintes, renouvelé du comico jusqu'au dépôt. Par ailleurs certains sont sortis dès l'étape de la garde à vue, apparemment par manque de temps et de place en comparution immédiate. Le lendemain le parquet s'est donc vengé, en nous sortant le pire JLD qu'il a pu trouvé, capable d'envoyer sans trembler cinq personnes en détention, sur la base de dossiers tous plus vides les uns que les autres. Au nom du même motif donc (le manque de place et de temps au tribunal pour gérer les arrestations massives du 1er mai), le mercredi les gens sortaient libres et le jeudi ils partaient en détention. Le même jour une petite dizaine de manifestants sortaient libres du dépôt, après un passage devant le procureur.

La justice utilise les cartes qu'elle a en main en situation de crise. Elle montre ainsi, en serrant la vis, à la fois son pouvoir et sa fragilité. Les cellules des commissariats, les camions de transferts, les emplois du temps de ces sales juges, à tous les niveaux les services sont saturés pour répondre et mater le mouvement social qui se développe au fil des semaines. Ne laissons pas celles et ceux qui subissent les coups d'éclats de la répression et du fichages seuls, car ensemble et dans l'intensification de la lutte nous avons des chances de déjouer, d'empêcher, et de briser les rouages de la Justice.



LIBERTÉ POUR
NOS CAMA-
RADES, POUR
NOS COMPA-
GNONS, POUR
NOS ENFANTS,
ET POUR TOUS
LES AUTRES.
SOLIDARITÉ
AVEC LES EN-
FERMÉS, LES
BLESSÉS,
LES PAUVRES
ET LES FOUS :

FEU AUX PRISONS!